

---

# Catalogue national des missions de service civique à la Ligue de l'enseignement

---



---

*Actualisation mars 2016*

---

# SOMMAIRE

## **SOLIDARITÉ**

1-A Faire vivre le lien intergénérationnel au travers du programme "Lire et faire lire".....	4
1-B Accompagner la participation des habitants .....	5
1-C Faire vivre le lien social auprès de publics fragilisés.....	6

## **SANTÉ**

2-A Agir pour la prévention des conduites à risque et l'éducation à la santé .....	8
--	---

## **ÉDUCATION POUR TOUS**

3-A Favoriser la réussite éducative des enfants et des jeunes.....	10
3-B Agir pour la promotion du livre et de la lecture pour tous.....	11
3-C Promouvoir et accompagner la participation active des élèves.....	12
4-D Favoriser l'expression d'une citoyenneté active et créative par le numérique .....	13

## **CULTURE ET LOISIRS**

4-A Favoriser l'accès de tous à la culture et aux pratiques artistiques.....	1
4-B Soutien à la production et à la diffusion culturelle ou à la citoyenneté par le sport.....	2
4-C Valoriser la contribution des associations à la vie du territoire .....	3
4-D Faciliter les échanges interculturels entre jeunes .....	4
4-E Promouvoir le cinéma auprès des jeunes publics .....	5

## **SPORT**

5-A Encourager la pratique sportive auprès de nouveaux publics.....	7
5-B Agir pour la découverte du patrimoine culturel au moyen du sport.....	8
5-C Favoriser les pratiques multi-activités physiques et sportives .....	9
5-D Contribuer à la mise en place de rencontres et d'évènements sportifs inter-écoles.....	10
5-E Sensibiliser aux bienfaits du sport sur la santé et le bien-être .....	11
5-F Favoriser la citoyenneté par le sport .....	12
5-G Favoriser l'accès pour tous aux gestes/ savoir être qui sauvent.....	13

## **ENVIRONNEMENT**

6-A Sensibiliser le grand public au respect de l'environnement .....	15
6-B Accompagner la mise en œuvre de l'Agenda 21 dans les fédérations de la Ligue de l'enseignement .....	16

## **MÉMOIRE ET CITOYENNETÉ**

7-A S'engager dans la lutte contre les discriminations et pour la promotion de l'Égalité.....	18
7-B Soutenir un collectif de défense d'une cause .....	19
7-C Développer l'engagement associatif des jeunes grâce au programme "Junior Association" .....	20
7-D Favoriser l'éveil citoyen des enfants et des jeunes par le jeu.....	21
7-E Encourager le développement des conseils d'enfants et de jeunes.....	22

## **SOLIDARITÉ INTERNATIONALE**

8-A Agir pour la compréhension entre les peuples par la solidarité internationale .....	24
---	----

**SOLIDARITÉ**

## Faire vivre le lien intergénérationnel au travers du programme "Lire et faire lire"

### Domaine

solidarité / santé / éducation pour tous / culture et loisirs / sport / / mémoire et citoyenneté / solidarité internationale

### Objectif d'intérêt général

Promouvoir la lecture plaisir auprès des enfants (des écoles et d'autres structures éducatives) et favoriser le lien intergénérationnel entre enfants et lecteurs bénévoles de plus de 50 ans.

### Action de la Ligue de l'enseignement

Aux côtés de l'UNAF, la ligue de l'enseignement anime l'association Lire et faire Lire, un programme national d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle. Des bénévoles de plus de 50 ans interviennent auprès de jeunes enfants pour des lectures à haute voix afin de leur transmettre le plaisir de la lecture.

### Mission

La mission permet de faire le lien entre les écoles (et autres structures) en demande de lecteurs, et les bénévoles de plus de 50 ans qui souhaitent faire partager leur plaisir de la lecture. Elle étoffe l'accompagnement des groupes de bénévoles.

Ainsi, le volontaire intervient dans les écoles auprès des équipes éducatives pour leur présenter le programme Lire et faire Lire. Il diffuse les outils d'information. En parallèle, il mobilise de nouveaux bénévoles et les accompagne, assure le lien entre les différents groupes de bénévoles, organise des rencontres, leur propose des formations en mobilisant des intervenants. Il contribue aussi aux partenariats en identifiant des lieux-ressources, en faisant circuler des idées de littérature jeunesse, ou en sollicitant des écrivains. Il communique sur les actions locales, réalise une lettre d'information et relaie les campagnes nationales de l'association.

### Terrains d'intervention

Etablissements scolaires, structures éducatives et petite enfance, associations de seniors, bibliothèques et médiathèques, structures médico-sociales.

### Secteur(s) concerné(s) :

- Lire et faire lire
- Education
- Culture

### Notes sur la mission

Le volontaire ne doit pas avoir la charge des partenariats et des financements, mais il peut participer à la mise en place et à l'organisation d'événements.

De même pour la gestion administrative : il n'en assume éventuellement qu'une petite part. Sa mission doit rester complémentaire de celle du coordinateur départemental.

## Accompagner la participation des habitants

### Domaine

solidarité / santé / éducation pour tous / culture et loisirs / sport / environnement / mémoire et citoyenneté / solidarité internationale

### Objectif d'intérêt général

Soutenir le projet d'intérêt général d'une association composée exclusivement de bénévoles. Favoriser la participation citoyenne, pour faire vivre la démocratie.

### Action de la Ligue de l'enseignement

Le bénévolat est au cœur de la vie associative que la Ligue de l'enseignement soutient depuis ses origines. Elle a en effet contribué à l'élaboration de la loi de 1901 en tant qu'elle contribue à l'émancipation des citoyens. Aujourd'hui, parmi les 30 000 associations affiliées, nombreuses sont celles qui s'appuient uniquement sur des bénévoles, et auxquelles les fédérations départementales de la Ligue de l'enseignement apportent conseils et soutien. Par ailleurs, par les projets, campagnes, actions d'intérêt général conduits par ses fédérations départementales et leurs 30 000 associations, la Ligue de l'enseignement invite à une participation accrue des habitants, jeunes ou moins jeunes, en particulier issus de milieux populaires, pour renforcer la démocratie dans les faits.

### Mission

Dans une logique de développement de la vie associative, au service de projets d'intérêt général, le volontaire soutient une ou plusieurs associations uniquement composées de bénévoles. Il fait appel aux outils associatifs développés par la fédération départementale, et apporte son appui au développement de leur projet.

Le volontaire peut aussi organiser sur un territoire donné des rencontres entre les citoyens, qu'ils soient habitants d'un quartier, parents, étudiants, jeunes, porteurs de projet etc. Il leur fait découvrir les ressources associatives locales afin de les inciter à développer leurs propres projets. Il accueille et informe le public en des circonstances variées, tenant compte des modes de vie des publics visés. Il communique pour favoriser leur participation aux débats publics et pour le développement de la démocratie locale. Il accompagne le développement des projets en faisant connaître les outils disponibles.

### Terrains d'intervention

Tous territoires (urbain, rural), universités, marchés, associations, centres socioculturels, MJC...

### Secteur(s) concerné(s) :

- Culture
- Jeunesse
- Citoyenneté
- Education.

### Notes sur la mission

Dans l'association qu'il accompagne, le volontaire assume des tâches nouvelles, des tâches de développement. Son action ne se substitue pas à celle des bénévoles déjà présents, et notamment les administrateurs. Il contribue à mobiliser davantage de bénévoles. Par ailleurs, le volontaire n'est jamais placé en situation d'encadrement ou d'animation directe d'activités éducatives qui supposent un diplôme professionnel (BAFA/ BAFD, BP GEPS, etc.). Le volontaire n'intervient pas directement dans les projets : il accompagne et sert de relais d'information, pour aider les habitants à conduire leurs projets, pour faire vivre les débats locaux. Il est formé à la méthodologie de projet.

## Faire vivre le lien social auprès de publics fragilisés

### Domaine

solidarité / santé / éducation pour tous / culture et loisirs / sport / environnement / mémoire et citoyenneté / solidarité internationale

### Objectif d'intérêt général

Contribuer à maintenir voire à recréer et à faire vivre du lien social avec des publics fragilisés (demandeurs d'emploi, personnes handicapées, personnes âgées...)

### Action de la Ligue de l'enseignement

La ligue de l'enseignement assure la gestion et l'animation de structures accueillant des publics fragilisés (champs d'action du médico-social ou de l'insertion) et développe, notamment en lien avec certaines de ses associations affiliées, des actions, des programmes permettant de faire vivre le lien social entre les habitants et de contribuer à l'animation de la vie de la cité.

### Mission

La mission du volontaire doit permettre de développer ou de renforcer des actions d'insertion sociale pour des publics fragilisés. Cela peut se traduire par :

- des visites de convivialité auprès de personnes âgées, de personnes handicapées isolées ou encore de malades hospitalisés, ...
- aide à l'organisation de sorties culturelles pour des personnes n'y ayant que rarement accès
- accompagnement dans les démarches pour élaborer des projets de loisirs ou de vacances pour des personnes n'y ayant peu ou pas accès (personnes handicapées, personnes sans moyens financiers suffisants, ...)
- organisation d'évènements et de démarches de solidarité auprès de personnes en situation difficile (aides alimentaires, aide dans les démarches administratives, soutien à l'insertion professionnelle, soutien moral, mise en place de cellule d'écoute, ...)

### Terrains d'intervention

Tous territoires (urbain, rural), universités, marchés, associations, centres socioculturels, MJC...

### Secteur(s) concerné(s) :

- Tous secteurs

### Notes sur la mission

Les volontaires viennent développer de nouvelles actions. Ils sont formés sur les questions d'écoute et de rencontre avec les publics fragilisés concernés. Ils n'interviennent jamais seul dans l'accompagnement des publics concernés mais pour mettre en place, en appui des professionnels, des actions ponctuelles permettant notamment de mobiliser des bénévoles.

**SANTÉ**

## Agir pour la prévention des conduites à risque et l'éducation à la santé

### **Domaine**

solidarité / santé / éducation pour tous / culture et loisirs / sport / environnement / mémoire et citoyenneté / solidarité internationale

### **Objectif d'intérêt général**

Prévenir les conduites à risque des jeunes, leur donner les repères nécessaires à une bonne santé

### **Action de la Ligue de l'enseignement**

Dans le cadre des projets éducatifs territoriaux notamment, les fédérations de la Ligue de l'enseignement initient des projets variés d'éducation à la santé et de prévention, pour lesquels des besoins sont manifestes. Ils sont conduits dans les établissements scolaires, dans les centres de vacances et de loisirs ou de formation, auprès des délégués élèves ou dans les conseils municipaux de jeunes ou d'enfants, etc.

### **Mission**

Sur les questions de prévention des pratiques à risques, c'est de jeune à jeune que les messages passent le mieux. Des volontaires peuvent donc conduire auprès de publics variés des sensibilisations, en animant des ateliers, en sollicitant des intervenants bénévoles (associations de prévention partenaires), en proposant de nouveaux outils, en dialogue avec les différents acteurs.

### **Terrains d'intervention**

Etablissements scolaires, centres de vacances et de loisirs, centres de formation, centres socioculturels, MJC, foyers ruraux, associations, lieux de vie fréquentés par les jeunes.

### **Secteur(s) concerné(s) :**

- Vacances                      - Loisirs                                      - Centres de formation
- USEP                              - UFOLEP

### **Notes sur la mission**

Il convient de s'assurer que le volontaire bénéficie d'une formation aux questions de prévention et de santé. A aucun moment il ne doit endosser un rôle prescripteur vis-à-vis des problèmes de santé dont les jeunes peuvent souhaiter témoigner.



**ÉDUCATION  
POUR TOUS**

## Favoriser la réussite éducative des enfants et des jeunes

### Domaine

solidarité / santé / **éducation pour tous** / culture et loisirs / sport / environnement / mémoire et citoyenneté / solidarité internationale

### Objectif d'intérêt général

Favoriser la réussite scolaire des enfants et des jeunes.

### Action de la Ligue de l'enseignement

Attachée à la réussite des jeunes et au service public, la Ligue de l'enseignement conduit une action permanente au côté de l'école, pour l'aider à accomplir sa mission. Pour que l'école soit celle de la réussite de tous les élèves, elle contribue à l'aménagement des temps et des espaces de vie des enfants. L'accompagnement à la scolarité vise ainsi à susciter, entretenir, redonner l'appétit d'apprendre, par l'accueil, l'aide au travail, la socialisation et l'ouverture culturelle.

### Mission

Les structures périscolaires se cantonnent trop souvent à l'aide aux devoirs. Une mission de volontariat consiste à accompagner, permettre la transition vers le programme plus global et plus transversal d'accompagnement à la scolarité, renforçant ainsi les liens entre établissements scolaires, équipes éducatives des centres d'accueil et les familles.

Les volontaires s'appuient sur les principes de la Charte de l'accompagnement à la scolarité pour animer des réunions d'information (animateurs, parents), aider à la mise en œuvre concrète du dispositif dans les sites intéressés, rechercher et proposer de nouvelles activités enrichissant le programme d'accompagnement à la scolarité.

### Terrains d'intervention

Centres d'accueil de loisirs, associations, centres socioculturels

### Secteur(s) concerné(s) :

- Education et territoires
- Vie scolaire
- Culture

### Notes sur la mission

Le volontaire doit pouvoir compter sur la mobilisation de l'ensemble des secteurs de la fédération départementale de la Ligue (culture, vacances, classes découvertes, UFOLEP, USEP) pour proposer de nouvelles activités d'accompagnement à la scolarité, et organiser diverses sorties.

Cette mission est parfois partiellement remplie par des vacataires. Le volontariat s'y substitue favorablement, en garantissant un lien durable entre les équipes éducatives, les enfants, et le jeune en service civil volontaire. Ce statut correspond en effet davantage à l'esprit de l'accompagnement à la scolarité.

## Agir pour la promotion du livre et de la lecture pour tous

### **Domaine**

solidarité / santé / **éducation pour tous** / culture et loisirs / sport / environnement / mémoire et citoyenneté / solidarité internationale

### **Objectif d'intérêt général**

Développer les pratiques de lecture, créer du lien à partir des livres.

### **Action de la Ligue de l'enseignement**

Les fédérations de la Ligue de l'enseignement relaient et contribuent aux campagnes nationales en faveur du livre et de l'écriture, participent et animent des événements locaux, organisent directement des activités culturelles centrées sur la lecture et l'écriture auprès de différents publics et dans des lieux variés.

### **Mission**

La mission « Lecture » implique différents volets : la sensibilisation des équipes d'animation aux activités reliées à la lecture, les interventions et animations (lectures, pratiques d'écriture, de poésie etc.) auprès de nouveaux publics (ados, pré-ados, primo-arrivants, etc.) et la mise en réseau de professionnels du livre et de la lecture et du monde éducatif, éditeurs, bibliothèques, partenaires, enseignants bénévoles pour proposer de nouveaux outils.

### **Terrains d'intervention**

Centres de vacances et de loisirs, centres de formation, associations, centres socioculturels, MJC, foyers ruraux, etc.

### **Secteur(s) concerné(s) :**

- Lecture
- Education
- Culture
- Centres de vacances et de loisirs
- Formation

## Promouvoir et accompagner la participation active des élèves

### Domaine

solidarité / santé / **éducation pour tous** / culture et loisirs / sport / environnement / mémoire et citoyenneté / solidarité internationale

### Objectif d'intérêt général

Contribuer au développement de la citoyenneté des jeunes.

### Action de la Ligue de l'enseignement

La Ligue de l'enseignement est impliquée de longue date dans l'éducation à la citoyenneté. La formation des délégués – élèves en est une composante importante, dans laquelle sont engagées de nombreuses fédérations départementales. En effet la loi institue dans les établissements scolaires la représentation d'élèves dans diverses structures délibératives ou consultatives, pour y améliorer la démocratie au quotidien. La formation vise, en partenariat avec les équipes éducatives, à permettre aux jeunes participants de ces instances de vivre pleinement l'expérience d'un mandat, d'un engagement, des rapports entre électeurs et élus.

### Mission

Le volontaire participe aux réunions préparatoires entre les établissements scolaires et la fédération départementale. Il propose les outils pédagogiques conçus par la fédération. Il informe les enseignants de la tenue des formations. Il mobilise intervenants et partenaires. Il accompagne ainsi les élèves à une prise de conscience des droits et devoirs résultant de leur fonction, il les sensibilise à l'utilisation d'outils pour organiser leur vie de classe, préparer les conseils de classes, etc. Il peut conduire lui-même la formation s'il est formé à l'exercice.

### Terrains d'intervention

Etablissements scolaires (écoles, collège et lycées), conseils académiques de la vie lycéenne.

### Secteur(s) concerné(s) :

- Education.
- Jeunesse
- Citoyenneté

### Notes sur la mission

Le volontaire est formé aux techniques d'animation de groupe, à la communication auprès des jeunes et sur les instances des établissements scolaires.

Cette mission est parfois partiellement remplie par des vacataires. Le volontariat s'y substitue favorablement, en garantissant un lien plus durable avec les jeunes formés.

## Favoriser l'expression d'une citoyenneté active et créative par le numérique

### Domaine

solidarité / santé / **éducation pour tous** / culture et loisirs / sport / environnement / mémoire et citoyenneté / solidarité internationale

### Objectif d'intérêt général

Rendre le numérique accessible à tous et transmettre une culture créative, critique et citoyenne du numérique et / ou à réduire les fractures numériques.

### Action de la Ligue de l'enseignement

La Ligue de l'enseignement accompagne l'école dans les dynamiques éducatives au et par le numérique. Son action couvre aussi bien l'intervention directe auprès des enfants et des jeunes, que la formation des enseignants et des animateurs. Elle accompagne les enfants et les jeunes dans des dynamiques de citoyenneté active au et par le numérique. Elle accompagne les associations dans leurs projets numériques et leurs projets d'éducation au et par le numérique. L'action de la Ligue de l'enseignement en matière d'éducation au et par le numérique s'inscrit notamment dans le cadre du plan numérique pour l'éducation et ses déclinaisons scolaires et périscolaires.

### Mission

Le volontaire participe à différentes activités d'éducation au et par le numérique. Il peut être amené à :

- Intervenir auprès d'enfants et de jeunes dans le cadre d'ateliers éducatifs
- Participer à des dynamiques d'éducation actives au et par le numérique et les médias dans des établissements secondaires, supérieurs et des temps d'accueils périscolaires
- Participer à l'accompagnement de bénévoles engagés dans des dynamiques d'éducation au et par le numérique
- Participer à l'animation et la mise en place de projets favorisant l'éducation au et par le numérique, et la lutte contre les fractures numériques (publics enfants à adultes, publics éloignés)
- Participer à l'amélioration des supports, des outils et des actions proposés par la Ligue de l'enseignement dans le cadre de l'éducation au et par le numérique

Les volontaires bénéficient d'outils nationaux et de formations à distance sur les dynamiques d'éducation au et par le numérique et de mobilisation des bénévoles.

### Terrains d'intervention

Etablissements d'enseignements, Accueil collectif de mineurs, associations périscolaires

### Secteur(s) concerné(s)

- Education
- Jeunesse
- Education au numérique
- Centres de vacances et de loisirs

### Notes sur la mission :

Le volontaire n'assume pas la formation des intervenants professionnels ni celles des bénévoles  
Il n'assume pas la responsabilité d'un groupe, qui reste du ressort de l'équipe éducative présente dans l'espace d'animation. Il ne fait pas partie du taux d'encadrement réglementaire assuré par les animateurs des temps scolaires et périscolaires. Il ne remplace pas l'action professionnelle des médiateurs numériques.

La mission est accessible à tous sans connaissances informatiques préalables, les volontaires bénéficient d'outils nationaux et de formations à distance sur les dynamiques d'éducation au et par le numérique et de mobilisation des bénévoles.

# **CULTURE ET LOISIRS**

## Favoriser l'accès de tous à la culture et aux pratiques artistiques

### Domaine

solidarité / santé / éducation pour tous / culture et loisirs / sport / environnement / mémoire et citoyenneté / solidarité internationale

### Objectif d'intérêt général

Contribuer à une éducation artistique pour tous.

### Action de la Ligue de l'enseignement

Depuis son origine, la Ligue de l'enseignement défend l'accès aux arts et à la culture. Chaque fédération départementale, grâce à son réseau d'associations, développe un projet culturel en partenariat avec les services déconcentrés de l'Etat, les collectivités, les institutions culturelles, fondé sur une éducation artistique pour tous dans le cadre d'un développement culturel concerté.

### Mission

Le volontaire apporte son appui aux activités culturelles organisées ou soutenues par la fédération départementale. Il contribue à l'animation du réseau culturel de la fédération départementale, organise des rencontres destinées aux échanges de pratiques, accompagne un ou plusieurs projets de diffusion artistique. Il est un relais des événements culturels nationaux dans lesquels la Ligue de l'enseignement est impliquée, et aide à faire circuler les informations.

### Terrains d'intervention

Associations, centres d'accueil de loisirs, centres de vacances, centres socioculturels, MJC...

### Secteur(s) concerné(s) :

- Culture
- Jeunesse
- Citoyenneté
- Education.
- vie associative

### Notes sur la mission

Le volontaire contribue à l'implication de bénévoles dans les projets culturels.

Les activités du volontaire ne doivent pas entrer en concurrence avec celles de professionnels de la culture impliqués localement.

Le volontaire n'est jamais placé en situation d'encadrement ou d'animation directe d'activités culturelles qui supposent un diplôme professionnel (BAFA/ BAFD, BP GEPS, etc.).

Il n'est pas en charge des partenariats ou demandes de subventions impliquant des contacts à long terme.

Il n'est jamais le seul accompagnateur d'un projet.

## Soutien à la production et à la diffusion culturelle ou à la citoyenneté par le sport

### Domaine

solidarité / santé / éducation pour tous / culture et loisirs / sport / environnement / mémoire et citoyenneté / solidarité internationale

### Objectif d'intérêt général

Contribuer à la production et à la diffusion culturelle ou à la citoyenneté par le sport.

### Action de la Ligue de l'enseignement

La Ligue de l'enseignement fédère des associations culturelles et sportives, et gère nombre d'équipements (salles de spectacles, établissements socioculturels, etc.). De multiples rencontres, événements, spectacles, tournois associatifs rythment la vie de ces structures, mobilisant aussi bien bénévoles que professionnels.

### Mission

En favorisant l'émergence de projets culturels et de rencontres sportives, la Ligue de l'enseignement enregistre des demandes croissantes de soutien logistique et technique. Les volontaires peuvent apporter leur aide physique à l'organisation matérielle des rencontres sportives, événements et spectacles culturels, au cours d'un volontariat technique. Ils s'insèrent dans une équipe et développent une conscience aiguë de leur action sur le programme d'éducation populaire auquel ils contribuent, en nouant des contacts de qualité avec les sportifs ou les artistes.

### Terrains d'intervention

Associations culturelles ou sportives, junior-associations, centres socioculturels, MJC, foyers ruraux, lieux de diffusion culturelle, etc.

### Secteur(s) concerné(s) :

- Culture
- Junior-associations culturelles ou sportives
- UFOLEP
- USEP

### Notes sur la mission

Ce type de mission est ouvert à tous les jeunes, y compris sans qualification, motivés par une contribution aux événements culturels ou sportifs.

Les volontaires doivent être suffisamment associés aux événements culturels ou aux rencontres sportives qu'ils aident à mettre en place pour en appréhender l'utilité, percevoir les objectifs d'intérêt général poursuivis. Ils sont ainsi intégrés à une équipe, participent aux éventuels choix de programmation.



## Valoriser la contribution des associations à la vie du territoire

### Domaine

solidarité / santé / éducation pour tous / culture et loisirs / sport / environnement / mémoire et citoyenneté / solidarité internationale

### Objectif d'intérêt général

La mission contribue à la mise en valeur des activités associatives d'intérêt général, encourage l'expression citoyenne des jeunes et moins jeunes et met en lumière la contribution des associations à la dynamique d'un territoire. La mission

### Action de la Ligue de l'enseignement

La Ligue de l'enseignement fédère 30.000 associations à travers le territoire disposant localement d'outils et ressources, à mutualiser leurs actions, à organiser des événements communs. Elle propose de nombreux outils d'information : sites internet, journaux, revues pour rendre compte de leur actualité.

L'univers associatif se distingue par sa dimension collective, offrant des cadres pour faire ensemble, mais également par ses carences à se rendre visible, à se faire connaître et reconnaître. Il apparaît utile et nécessaire de contribuer à leur mise en lumière, de témoigner de leurs réalisations et de leur apport à la société.

### Mission

Le volontaire valorise les actions menées par les associations sur un territoire. Il a une mission principale de reporter, sur le terrain, à la rencontre des acteurs (professionnels, bénévoles et bénéficiaires).

Il s'appuie sur les outils d'information et de communication existants, pour les enrichir de nouveaux contenus. Il réalise des reportages sur les activités, événements et réalisations associatives (rédaction de brèves, d'articles, prise de son, photographie, vidéo...), anime un blog autour d'un thème donné et mobilise d'autres contributeurs bénévoles. Son action contribue au renforcement de la vie associative et des liens interassociatifs.

### Terrains d'intervention

Associations, équipements et divers partenaires de la Ligue de l'enseignement.

### Secteur(s) concerné(s) :

- Tous secteurs.

### Notes sur la mission

La mission est d'abord centrée sur les rencontres, avec des bénévoles et des salariés du secteur associatif, pour proposer au volontaire une expérience de socialisation.

Le temps consacré à la gestion de l'outil informatique n'excède pas 50% de l'activité du volontaire et la mission ne requiert pas de compétences techniques spécifiques

Le volontaire n'est pas responsable de l'intégralité d'un site internet, ni de sa maintenance.

Aucunes compétences préalables en communication, en informatique ou dans l'utilisation d'outils vidéo et audio n'est requise.

## Faciliter les échanges interculturels entre jeunes

### Domaine

solidarité / santé / éducation pour tous / culture et loisirs / sport / environnement / mémoire et citoyenneté / solidarité internationale

### Objectif d'intérêt général

Promouvoir la citoyenneté européenne et mondiale par le biais d'échanges interculturels.

### Action de la Ligue de l'enseignement

Depuis plus de 50 ans, la Ligue de l'Enseignement soutient et encourage les rencontres de jeunes en Europe et dans le monde. Elle s'implique dans différents réseaux européens pour les promouvoir et jouer un rôle dans la construction Européenne en cours. Elle favorise les échanges interculturels, les projets transnationaux sur des thèmes multiples, les communications linguistiques et numériques.

### Mission

Le volontaire accompagne la préparation des rencontres et échanges interculturels de jeunes. Il participe à l'organisation des rencontres thématiques. En réunissant de la documentation, il facilite la future immersion des jeunes prêts au départ dans leur pays d'accueil, organise des correspondances et de la communication entre les jeunes, avant et après les échanges.

### Terrains d'intervention

Centres d'accueil de loisirs, centre de vacances, classes découvertes, associations, centres socioculturels, MJC, foyers ruraux.

### Secteur(s) concerné(s) :

- Culture
- Jeunesse
- Citoyenneté
- Education.

## Promouvoir le cinéma auprès des jeunes publics

### Domaine

solidarité / santé / éducation pour tous / culture et loisirs / sport / environnement / mémoire et citoyenneté / solidarité internationale

### Objectif d'intérêt général

La mission contribue à la sensibilisation des jeunes publics au 7<sup>ème</sup> art.

### Action de la Ligue de l'enseignement

La Ligue de l'enseignement intervient dans le domaine du cinéma et de l'éducation à l'image via les 20 réseaux Cinéligue présents dans 52 départements (36 circuits itinérants, 68 salles fixes, 650 points de diffusion au total) et via 23 fédérations départementales qui développent des projets éducatifs dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel.

### Mission

Entre les activités de programmation et de diffusion, un besoin de médiation autour des œuvres s'exprime, qui suppose un dialogue régulier avec l'ensemble des acteurs, établissements scolaires et enseignants, responsables et animateurs des centres de vacances et de loisirs, associations de quartiers, centres socioculturels et cinémas d'art et d'essai, etc.

Ainsi, le volontaire dialogue avec les structures impliquées dans le cinéma, mais aussi avec les acteurs éducatifs qu'il sensibilise au 7<sup>ème</sup> art. Il propose des films en fonction des projets éducatifs des établissements, contribue aux interventions auprès des jeunes, développe des outils pédagogiques (par exemple en mobilisant des enseignants bénévoles).

### Terrains d'intervention

Etablissements scolaires, centres d'accueil de loisirs, centre de vacances, classes découvertes, associations, centres socioculturels, MJC, foyers ruraux.

### Secteur(s) concerné(s) :

- Cinéma
- Culture
- Vacances
- Loisirs
- Education à l'image
- Classes découvertes

### Notes sur la mission

Les interventions des volontaires se font aux côtés des éducateurs responsables des groupes de jeunes à sensibiliser.

Le volontaire n'assume jamais seul la définition de projets pédagogiques.

Le volontariat ne doit pas fragiliser les métiers d'animateur cinéma jeune public et de projectionniste.

# SPORT

## Encourager la pratique sportive auprès de nouveaux publics

### Domaine

solidarité / santé / éducation pour tous / culture et loisirs / sport / environnement / mémoire et citoyenneté / solidarité internationale

### Objectif d'intérêt général

Favoriser l'accès aux pratiques sportives de nouveaux publics (femmes, enfants, jeunes en insertion, personnes handicapées, populations défavorisées etc.)

### Action de la Ligue de l'enseignement

Fédération affinitaire multisports au sein de la Ligue de l'enseignement, l'UFOLEP a pour ambition de contribuer à la formation d'un citoyen sportif acteur de la société d'aujourd'hui. Elle contribue à une pratique sportive de loisirs ou en famille, pour tous.

### Mission

Sensibiliser les associations sportives à l'accueil de nouveaux publics, à l'aide des outils et guides existants.

Organiser des événements destinés spécialement à des nouveaux publics : femmes, enfants, jeunes en insertion, personnes handicapées, populations défavorisées etc.

Etre à l'écoute de leurs attentes et besoins, être un médiateur auprès des responsables sportifs.

Enrichir les outils, communiquer sur les bonnes pratiques, animer blog ou site internet à ce sujet.

### Terrains d'intervention

Associations sportives

### Secteur(s) concerné(s) :

- UFOLEP

### Notes sur la mission

Les volontaires ne doivent pas remplacer les animateurs bénévoles ou professionnels des activités sportives. Il ne doit pas être exigé d'eux qu'ils disposent du BP JEPS ou du BAFA, ni même qu'ils suivent la filière STAPS. Leur mission est avant tout une mission de sensibilisation et de médiation.

## Agir pour la découverte du patrimoine culturel au moyen du sport

### **Domaine**

solidarité / santé / éducation pour tous / culture et loisirs / sport / environnement / mémoire et citoyenneté / solidarité internationale

### **Objectif d'intérêt général**

Dynamiser les territoires en conciliant pratiques sportives et événements culturels, promouvoir par ce biais les sites remarquables.

### **Action de la Ligue de l'enseignement**

Fédération affinitaire multisports au sein de la Ligue de l'enseignement, l'UFOLEP a pour ambition de contribuer à la formation d'un citoyen sportif acteur de la société d'aujourd'hui. Elle contribue à une pratique sportive de loisirs ou en famille, pour tous.

### **Mission**

Le sport est un moyen innovant de sensibiliser les plus jeunes et leurs familles à la découverte du patrimoine culturel, qui est encore insuffisamment développé.

La mission vise donc à intégrer un volet culturel dans les événements sportifs organisés par les fédérations UFOLEP ou USEP et leurs associations sur un territoire donné, ou à proposer de nouvelles manifestations mêlant sport et culture. Le volontaire est en contact avec les associations culturelles et sportives d'un territoire pour les inviter à des manifestations communes. Il identifie des sites remarquables qui gagneraient à être investis en ces occasions. Il accompagne la réalisation des événements et communique à leur sujet pour diffuser les bonnes pratiques.

### **Terrains d'intervention**

Associations sportives, associations culturelles

### **Secteur(s) concerné(s) :**

- Culture
- Cinéma
- UFOLEP
- USEP

### **Notes sur la mission**

Les volontaires ne doivent pas remplacer les animateurs bénévoles ou professionnels des activités sportives. Il ne doit pas être exigé d'eux qu'ils disposent du BP JEPS ou du BAFA, ni même qu'ils suivent la filière STAPS. Leur mission est avant tout une mission de sensibilisation et de médiation.

## Favoriser les pratiques multi-activités physiques et sportives

### Domaine

solidarité / santé / éducation pour tous / culture et loisirs / sport / environnement / mémoire et citoyenneté / solidarité internationale

### Objectif d'intérêt général

Inciter à la pratique simultanée de différents sports pour développer les liens sociaux et dynamiser les territoires

### Action de la Ligue de l'enseignement

Fédération affinitaire multisports au sein de la Ligue de l'enseignement, l'UFOLEP a pour ambition de contribuer à la formation d'un citoyen sportif acteur de la société d'aujourd'hui. Elle contribue à une pratique sportive de loisirs ou en famille, pour tous.

### Mission

La mission vise le décloisonnement des activités physiques et sportives : les adultes aussi bien que les plus jeunes se concentrent en général sur une unique activité, et les différentes communautés sportives restent ainsi sans lien. En outre dans le développement des plus jeunes, la pratique de différents sports est un facteur d'équilibre. Un volontariat peut contribuer à favoriser les pratiques multi-activités, en proposant des événements sportifs originaux mobilisant différents publics (enfants, jeunes, adultes, familles).

Ainsi, le volontaire dialogue avec les responsables d'associations sportives, les sensibilise et les accompagne dans la mise en place d'événements et animations multi-activités. Il fait le lien entre les initiatives et témoigne des réussites.

### Terrains d'intervention

Associations sportives, associations USEP

### Secteur(s) concerné(s) :

- UFOLEP
- USEP

### Notes sur la mission

Les volontaires ne doivent pas remplacer les animateurs bénévoles ou professionnels des activités sportives. Il ne doit pas être exigé d'eux qu'ils disposent du BP JEPS ou du BAFA, ni même qu'ils suivent la filière STAPS. Leur mission est avant tout une mission de sensibilisation et de médiation.

## Contribuer à la mise en place de rencontres et d'évènements sportifs inter-écoles

### Domaine

solidarité / santé / éducation pour tous / culture et loisirs / sport / environnement / mémoire et citoyenneté / solidarité internationale

### Objectif d'intérêt général

Développer la citoyenneté des plus jeunes par le sport

### Action de la Ligue de l'enseignement

Fédération sportive scolaire d'enfants regroupant 780000 adhérents, l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré - USEP est chargée d'une mission de service public. Elle a pour ambition de former des pratiquants sportifs capables de participer à la vie de la cité, par la pratique sportive, par la participation effective des enfants à la vie statutaire de l'association scolaire.

### Mission

La mission vise à soutenir la démarche inter-associative des associations USEP, par l'organisation de rencontres et manifestations sportives inter-écoles sur un territoire, incluant un soutien logistique, de l'information, des propositions de thèmes et d'action (via par exemple les campagnes nationales).

### Terrains d'intervention

Associations USEP

### Secteur(s) concerné(s) :

- USEP



## Sensibiliser aux bienfaits du sport sur la santé et le bien-être

### Domaine

solidarité / santé / éducation pour tous / culture et loisirs / sport / environnement / mémoire et citoyenneté / solidarité internationale

### Objectif d'intérêt général

Sensibiliser le grand public aux bienfaits de l'activité physique et sportive sur la santé et le bien-être

Action de la Ligue de l'enseignement

La pratique d'activités physiques et sportives contribue au maintien de la santé. La Ligue de l'enseignement, à travers ses fédérations multisport, l'Ufolep et l'USEP, a toujours défendu le sport comme facteur de bien-être, de santé et d'épanouissement personnel. Un label sport-santé à destination des associations affiliées à l'Ufolep qui s'inscrivent dans une démarche de promotion et de prévention de la santé par le sport pour tous les publics a été créé.

Mission

Dans le cadre de cette mission, le volontaire participera à sensibiliser le grand public sur les bienfaits du sport sur la santé en s'appuyant sur les ressources existantes

Le volontaire sera amené à mener les activités suivantes:

- Identifier les différents événements organisés sur le territoire (dans les clubs, dans le comité départemental)
- Rencontrer des structures partenaires (clubs, maisons de quartier..) pour les sensibiliser à la démarche.
- Proposer des animations pour sensibiliser le grand public lors d'événements organisés par le comité, des clubs affiliés ou des structures partenaires sur des thématiques telles que la diététique, la prévention des conduites à risque, le dopage, en s'appuyant sur les ressources existantes

Proposer de nouveaux outils de sensibilisation, diffuser les bonnes pratiques

Cette mission peut être pensée en complémentarité de la mission Santé déjà existante dans le catalogue national.

### Terrains d'intervention

Associations sportives, association USEP

### Secteur(s) concerné(s)

-Ufolep

### Notes sur la mission

Le volontaire n'est pas en charge des partenariats avec les structures présentes sur le territoire mais leur explique la démarche et les associe au projet. Un volontaire ne peut pas assurer l'encadrement en autonomie d'une pratique sportive ni être compté dans le taux d'encadrement.

## Favoriser la citoyenneté par le sport

### Domaine

solidarité / santé / éducation pour tous / culture et loisirs / sport / environnement / mémoire et citoyenneté / solidarité internationale

### Objectif d'intérêt général

Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté par la pratique d'activités physiques et sportives

Action de la Ligue de l'enseignement

La ligue de l'enseignement et plus particulièrement sa fédération sportive, l'Ufolep est investie dans "le plan citoyen du sport" et plus généralement dans la réduction des inégalités d'accès à la pratique sportive des jeunes issus de territoires prioritaires en zone de revitalisation rurale (ZRR) et dans les quartiers politique de la ville (QPV). De part ses valeurs fondatrices (citoyenneté, laïcité, solidarité), l'Ufolep souhaite accompagner ces jeunes souvent porteurs d'innovation sociale à être acteurs de leur pratique sportive.

### Mission

La mission a pour objectif de favoriser le développement de nouveaux projets auprès des jeunes utilisateurs des équipements sportifs en libre accès/publics, notamment ceux situés en zone rurale ou dans les quartiers en politique de la ville à travers l'animation de ces espaces et l'accompagnement à la structuration associative.

- Repérer les différents lieux de pratiques sportives (city stade, équipements sportifs en zone rurale...)
- Rencontrer les utilisateurs de ces espaces pour identifier leurs besoins et leurs attentes
- Mobiliser les habitants afin de leur faire connaître et utiliser ces espaces.
- Accompagner la réflexion des potentiels utilisateurs pour faire émerger des propositions et des projets en lien avec les acteurs présents sur le territoire (maison de quartier...)
- Faire le lien entre les structures, les jeunes et les clubs pour faire émerger de nouveaux projets
- Proposer des événements ponctuels ou permanents sur ces équipements sportifs en accompagnement des salariés et des animateurs sportifs avec des ateliers sportifs culturels et citoyens
- Accompagner la structuration des groupes (dispositif Junior association) et proposer des formations/sensibilisations à la vie associative

### Terrains d'intervention

Associations sportives

### Secteur(s) concerné(s)

-Ufolep

### Notes sur la mission

Le volontaire n'est pas en charge des partenariats avec les structures présentes sur le territoire mais leur explique la démarche et les associe au projet. Un volontaire ne peut pas assurer l'encadrement en autonomie d'une pratique sportive, ni être compté dans le taux d'encadrement.

## Favoriser l'accès pour tous aux gestes/ savoir être qui sauvent

### Domaine

solidarité / santé / éducation pour tous / culture et loisirs / sport / environnement / mémoire et citoyenneté / solidarité internationale

### Objectif d'intérêt général

Sensibiliser le grand public et notamment les personnes les plus vulnérables aux comportements assurant leur propre sécurité et aux premiers gestes qui sauvent

### Action de la Ligue de l'enseignement

La ligue de l'enseignement et plus particulièrement sa fédération sportive, l'UFOLEP s'appuie sur un réseau de 8.500 associations locales et propose tous types d'activités physiques et sportives. L'Ufolep défend un sport éducatif et citoyen, un sport loisir et santé, accessible au plus grand nombre. L'Ufolep propose à travers ses dispositifs l'apprentissage des gestes permettant d'assurer sa propre sécurité et l'accès au secourisme pour tous, notamment pour les publics les plus fragiles.

### Mission

Les volontaires accompagneront les animateurs afin de favoriser l'émergence de projets éducatifs ayant pour objectif l'apprentissage des savoirs de base: nager/rouler/s'orienter/secourir. Ils favoriseront également l'émergence de projets visant la promotion des gestes qui sauvent.

Le volontaire pourra être amené à réaliser les actions suivantes:

- Proposer des ateliers aux structures (éducation nationale, accueils collectifs de mineurs, associations socio-culturelles...) pour déterminer le niveau des jeunes dans l'acquisition des savoirs de base et proposer des animations afin qu'ils en développent de nouveaux.
- Participer à l'élaboration et/ou venir en soutien d'un projet éducatif visant à développer les savoirs de base, tels que savoir nager, s'orienter, rouler et secourir.
- Proposer l'organisation d'actions de sensibilisation aux gestes qui sauvent en parallèle d'animations / évènements / projets développés par le Comité Départemental: Rencontrer les structures partenaires des projets menés (Petite enfance, périscolaire, résidents de centres d'hébergements d'urgence, demandeurs d'asiles, femmes victimes de violence, seniors...) et organiser des ateliers de sensibilisation.
- Participer à la promotion et au déploiement du dispositif "Se'coureur"

En complément de ces activités, il pourra développer des outils de promotion/sensibilisation ou créer de nouveaux supports.

### Terrains d'intervention

Associations sportives

### Secteur(s) concerné(s)

-Ufolep

### Notes sur la mission

Le volontaire n'est pas en charge des partenariats avec les structures présentes sur le territoire mais leur explique la démarche et les associe au projet. Il ne peut pas assurer l'encadrement en autonomie d'une pratique sportive, ni être compté dans le taux d'encadrement, ni se retrouver en situation de formateur PSC1. Il sensibilise le public à certains comportements à adopter en se faisant le relais de campagne de prévention. Le volontaire sera formé au PSC1 en cours de mission, il n'est pas nécessaire d'avoir le PSC1 avant le début de mission

# ENVIRONNEMENT

## Sensibiliser le grand public au respect de l'environnement

### Domaine

solidarité / santé / éducation pour tous / culture et loisirs / sport / environnement / mémoire et citoyenneté / solidarité internationale

### Objectif d'intérêt général

Promouvoir un comportement citoyen qui conduise à un environnement durable.

### Action de la Ligue de l'enseignement

La Ligue de l'enseignement est un des acteurs majeurs de l'éducation à l'environnement, notamment à travers son réseau de centres d'accueil de classes de découverte labellisé "Citoyenneté - Environnement - Développement durable - CED". Elle participe également, via ses fédérations départementales à des actions d'éducation à l'environnement en milieu scolaire et en centre de vacances et de loisirs.

### Mission

Les actions d'éducation à l'environnement sont assurées par des animateurs, sur des périodes très réduites. Une mission de volontariat permet de toucher de nouveaux publics, adultes notamment, responsables associatifs, équipes éducatives, et de mettre en réseau les différents types d'intervenants. Elle favorise une mutualisation et une diffusion des outils de sensibilisation.

Ainsi le volontaire conduit des interventions en milieu scolaire, sensibilise les responsables d'associations et de centres de vacances et de loisirs, contribue à la diffusion des bonnes pratiques environnementales dans les équipements, fait appliquer les principes du développement durable lors de manifestations et d'événements variés. Il peut aussi intervenir directement sur des sites pour la promotion et la sauvegarde de l'environnement ou accompagner les écoles dans les démarches d'éco-établissements.

### Terrains d'intervention

Etablissements scolaires, centres d'accueil de loisirs, centres de vacances, centres de formation, classes découvertes, associations, centres socioculturels, MJC, foyers ruraux, junior associations, etc.

### Secteur(s) concerné(s) :

- Environnement
- Education
- Vacances et loisirs
- UFOLEP
- USEP

### Notes sur la mission

Le volontaire participe à des projets pilotés et coordonnés systématiquement par des professionnels ou des élus de l'association. Il n'intervient jamais seul dans l'établissement des partenariats ou en face à face pédagogique. Il permet par ailleurs de dynamiser le bénévolat en permettant une implication plus épanouissante des bénévoles notamment par son rôle important dans la circulation de l'information et dans la dynamisation du lien humain entre les porteurs du projet.

## Accompagner la mise en œuvre de l'Agenda 21 dans les fédérations de la Ligue de l'enseignement

### **Domaine**

solidarité / santé / éducation pour tous / culture et loisirs / sport / **environnement** / mémoire et citoyenneté / solidarité internationale

### **Objectif d'intérêt général**

Transformer les comportements quotidiens dans une démarche de développement durable.

### **Action de la Ligue de l'enseignement**

En tant que mouvement d'Education populaire, mouvement complémentaire de l'école, et entreprise de l'économie sociale et solidaire, la Ligue de l'enseignement dispose à la fois de la légitimité et d'une responsabilité particulière pour appliquer les principes du développement durable à ses propres structures et les faire connaître aux associations qu'elle fédère et aux publics qu'elle accueille. Cette récente priorité se traduit par un programme national, le siège de la Ligue de l'enseignement s'étant déjà doté d'un plan d'action agenda 21.

### **Mission**

Appliquer les principes du développement durable implique de balayer de façon transversale toutes les pratiques et actions. Cela demande une action de sensibilisation, de mobilisation et d'accompagnement auprès de l'ensemble des acteurs, salariés des différents services, administrateurs élus et bénévoles, associations et particuliers adhérents ou usagers. La Ligue de l'enseignement ne dispose que d'une expérience très neuve en la matière.

La mission du volontaire consiste donc à accompagner la mise en œuvre d'un agenda 21 dans les fédérations départementales de la Ligue de l'enseignement. Par son regard neuf sur la structure qu'il rejoint, le volontaire est susceptible d'aider chaque personne à développer son propre regard critique sur sa manière d'agir et sur l'organisation d'ensemble.

Il accompagne donc les élus et salariés dans leur mobilisation sur le sujet, il aide à établir un diagnostic partagé des pratiques et priorités d'action à conduire, et contribue à leur application. Il participe à l'élaboration des outils d'information et de communication dans ce but.

### **Terrains d'intervention**

Les fédérations départementales, les associations, équipements, les partenaires.

### **Secteur(s) concerné(s) :**

- Tous les secteurs

### **Notes sur la mission**

Le volontaire ne doit pas être seul à porter le dossier Agenda 21. Son tuteur est nécessairement un référent sur la question, idéalement le secrétaire général de la fédération.

Le volontaire est guidé sur toute la dimension méthodologique de la démarche et n'est pas forcément en charge, selon ses compétences et expériences initiales, de l'animation des temps de réflexion collective.

La mise en place d'un agenda 21 dure plus longtemps que la mission de 9 mois du volontaire. Il faut en tenir compte dans les tâches confiées.

Pour qu'elle bénéficie de l'accompagnement adéquat, cette mission ne peut être proposée dans plus de 10 nouvelles fédérations chaque année.

# MÉMOIRE ET CITOYENNETÉ

## S'engager dans la lutte contre les discriminations et pour la promotion de l'Égalité

### Domaine

solidarité / santé / éducation pour tous / culture et loisirs / sport / environnement / mémoire et citoyenneté / solidarité internationale

### Objectif d'intérêt général

Eduquer les jeunes contre les préjugés, mettre en valeur la diversité, promouvoir les valeurs d'égalité et de laïcité, et lutter ainsi contre les causes des discriminations.

### Action de la Ligue de l'enseignement

Membre depuis sa fondation du collectif d'animation des semaines d'éducation contre le racisme, la Ligue de l'enseignement est aujourd'hui un acteur majeur de l'éducation à la diversité et de la lutte contre les préjugés racistes, mais aussi sexistes, homophobes, ou touchant les personnes handicapées. Centre de ressource pour des actions éducatives dans ces domaines, la Ligue de l'enseignement intervient à l'école et après l'école pour promouvoir les valeurs d'égalité et de respect.

### Mission

Le volontaire a pour mission d'intervenir en milieu scolaire et périscolaire, pour sensibiliser les jeunes à la diversité et promouvoir les valeurs d'égalité et de respect. Il s'appuie pour cela sur des protocoles d'intervention conçus par la Ligue de l'enseignement, et utilisant divers supports pédagogiques (films, jeux, outils interactifs).

L'intervention de jeunes volontaire, plutôt que d'enseignants ou de professionnels, rend plus facile l'expression des préjugés, préalable nécessaire à leur déconstruction. La proximité générationnelle est un autre atout pour la transmission de valeurs positive et la sensibilisation à la question des discriminations.

### Terrains d'intervention

Etablissements scolaires, classes découvertes, centres d'accueil de loisirs, centres de vacances, centres socioculturels, MJC, foyers ruraux.

### Secteur(s) concerné(s) :

- Culture
- Jeunesse
- Citoyenneté
- Education.

### Notes sur la mission

Les volontaires n'interviennent en classe qu'après avoir été formés



## Soutenir un collectif de défense d'une cause

### Domaine

solidarité / santé / éducation pour tous / culture et loisirs / sport / environnement / mémoire et citoyenneté / solidarité internationale

### Objectif d'intérêt général

Mobiliser les citoyens, coordonner leurs initiatives pour mener des campagnes d'opinion et faire avancer des causes communes.

### Action de la Ligue de l'enseignement

Fédération d'éducation populaire, mouvement républicain, la Ligue de l'enseignement anime, coordonne ou participe à de nombreux collectifs d'associations, d'acteurs et d'institutions diverses qui défendent une cause commune. En particulier, la défense des droits de l'homme, la lutte contre les discriminations ou la laïcité fondent l'engagement commun de nombre d'institutions publiques et privées dans des collectifs animés par la Ligue de l'enseignement dont l'objet est la mutualisation.

### Mission

Le volontaire a pour mission de renforcer la capacité d'action du collectif, en favorisant la mise en relation d'associations, collectivités ou institutions qui s'engagent pour la cause, en facilitant l'élaboration de projets communs à ces structures, et en facilitant leur mise en œuvre. Il relaie les campagnes nationales et fait circuler les outils. Il contribue ainsi à renforcer les liens entre ces acteurs et à donner de l'ampleur et de nouveaux débouchés à leurs projets.

Il veille particulièrement à l'implication de jeunes dans les campagnes menées, en tant qu'acteurs et pas seulement en tant que public visé par les actions du collectif.

### Terrains d'intervention

Associations, collectivités locales, institutions (centres d'accueil de loisirs, centres de vacances, centres socioculturels, MJC, foyers ruraux).

### Secteur(s) concerné(s) :

- Culture
- Jeunesse
- Citoyenneté
- Education.

### Notes sur la mission

Le volontaire ne représente pas à lui seul la Ligue de l'enseignement départementale dans le collectif.

## Développer l'engagement associatif des jeunes grâce au programme "Junior Association"

### Domaine

solidarité / santé / éducation pour tous / culture et loisirs / sport / environnement / mémoire et citoyenneté / solidarité internationale

**Objectif d'intérêt général** : Favoriser la prise d'initiative citoyenne des jeunes de moins de 18 ans.

### Action de la Ligue de l'enseignement

Aux côtés de la confédération des MJC de France, de la fédération nationale des centres sociaux et socioculturels, et de l'association Jets d'Encre, la Ligue de l'enseignement anime le Réseau National des Juniors Associations (RNJA), qui vise à accompagner les initiatives et projets associatifs des jeunes de moins de 18 ans.

### Mission

Le dispositif « junior-associations » mérite d'être plus largement connu et promu, afin de permettre à davantage de jeunes d'initier un parcours citoyen et de donner corps à leurs projets. La facilité de contact qui s'établit de jeune à jeune est l'atout d'une mission de service civil volontaire.

Ainsi, le volontaire a pour mission de promouvoir le dispositif « Junior Association » auprès de publics variés, en intervenant aussi bien lors des formations des délégués élèves que dans des forums associatifs, en diffusant l'information dans les structures en contact avec les jeunes, etc. D'autre part, il favorise les rencontres entre les juniors associations déjà constituées d'un territoire et d'autres jeunes ayant divers types d'engagements (médias lycéens, délégués élèves, membres de conseils de jeunes etc.), en organisant échanges de pratiques et formations. Enfin il communique sur leurs activités et les associe à la vie fédérative de la Ligue de l'enseignement.

### Terrains d'intervention

Etablissements scolaires, associations et juniors associations, centres socioculturels, MJC, foyers ruraux, BIJ, PIJ, Services Jeunesse, Services d'Education Spécialisée, lieux de vie fréquentés par les jeunes etc.

### Secteur(s) concerné(s) :

- |                        |               |              |
|------------------------|---------------|--------------|
| - Juniors associations | - Culture     | - Education. |
| - Vie associative      | - Jeunesse    |              |
| - UFOLEP               | - Citoyenneté |              |

### Notes sur la mission

Seul le permanent agréé par le Réseau National des Juniors Associations comme relais départemental procède aux habilitations, coordonne le comité de pilotage, et est l'interlocuteur des banques. Le volontaire ne doit pas prendre en charge ces aspects. Les volontaires investis auprès des Juniors Associations bénéficient d'un accompagnement national, notamment sur les aspects de la structuration associative et sur l'accompagnement de projets à l'initiative de jeunes.

## Favoriser l'éveil citoyen des enfants et des jeunes par le jeu

### Domaine

solidarité / santé / éducation pour tous / culture et loisirs / sport / environnement / mémoire et citoyenneté / solidarité internationale

### Objectif d'intérêt général

Favoriser l'éveil citoyen par le biais des activités ludiques

### Action de la Ligue de l'enseignement

Chaque année, 2,5 millions d'enfants et de jeunes sont accueillis dans les structures de la Ligue de l'enseignement, pour des activités éducatives et de loisirs. Le jeu occupe une place essentielle dans les projets éducatifs.

### Mission

Le jeu est un outil d'apprentissage de la citoyenneté de tout premier plan. La mission vise à étoffer les idées de jeux que les animateurs des groupes d'enfants et de jeunes proposent, afin qu'ils disposent d'une gamme variée répondant à leurs besoins pédagogiques.

Ainsi le volontaire est à l'écoute des besoins des équipes pédagogiques, recense les jeux déjà utilisés, recherche de nouveaux jeux (jeux de carte, jeux de société, jeux tactiques, jeux coopératifs et non violents, grands jeux de pleine nature, etc.). Il les teste, les fait connaître et aide à leur mise en œuvre, maintient un lien entre tous les acteurs rencontrés autour de la thématique du jeu avec un blog ou un journal.

### Terrains d'intervention

Associations, classes découvertes, centres d'accueil de loisirs, centres de vacances, centres socioculturels, MJC, foyers ruraux.

### Secteur(s) concerné(s) :

- Vacances
- Loisirs
- Classes découvertes
- Vie associative
- Citoyenneté

### Notes sur la mission

Loin de concurrencer les engagés éducatifs, les volontaires leur fournissent des moyens d'action et agissent comme personnes ressources.

## Encourager le développement des conseils d'enfants et de jeunes

### Domaine

solidarité / santé / éducation pour tous / culture et loisirs / sport / environnement / mémoire et citoyenneté / solidarité internationale

### Objectif d'intérêt général

Permettre aux jeunes investis dans les conseils d'enfants et de jeunes d'en faire une véritable expérience citoyenne, et leur faire découvrir l'univers des engagements qu'ils pourront expérimenter tout au long de leur vie.

### Action de la Ligue de l'enseignement

La Ligue de l'enseignement prend en charge l'animation de conseils municipaux d'enfants et de conseils de jeunes qui font vivre les échanges et le développement d'idées citoyennes et enrichissent les politiques locales.

### Mission

Au-delà des productions propres à chaque conseil d'enfants et de jeunes, que les animateurs professionnels contribuent à faire émerger, des rencontres et échanges entre différents conseils de jeunes et avec d'autres jeunes engagés (jeunes de l'USEP, junior associations, délégués élèves, conseillers vie lycéenne, engagés éducatifs etc.) gagnent à être organisés. En confrontant leurs différentes réalités, les jeunes vont découvrir de nouvelles pistes de réflexion et d'action, et leur participation s'en trouvera renforcée. Ils pourront ainsi débiter un véritable parcours civique.

Ainsi, le volontaire organise de tels événements entre les différentes villes d'un territoire et a une mission de sensibilisation dans les conseils de jeunes et d'enfants. Etant lui-même engagé, sa capacité à dialoguer de pair à pair est un atout.

### Terrains d'intervention

Collectivités territoriales dotées de conseils de jeunes et d'enfants, établissements scolaires, lieux de vie fréquentés par les jeunes.

### Secteur(s) concerné(s) :

- Education
- Vie associative
- Jeunesse
- Citoyenneté

### Notes sur la mission

Le volontariat ne se substitue pas à l'action des animateurs des conseils de jeunes.

# SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

## Agir pour la compréhension entre les peuples par la solidarité internationale

### Domaine

solidarité / santé / éducation pour tous / culture et loisirs / sport / environnement / mémoire et citoyenneté / **solidarité internationale**

### Objectif d'intérêt général

Promouvoir des relations Nord-Sud équilibrées par l'éducation au développement

### Action de la Ligue de l'enseignement

La Ligue de l'Enseignement est engagée depuis nombre d'années dans des actions de solidarité internationale avec des partenaires en France et dans les pays du Sud sans être une ONG caritative qui intervient dans des situations d'urgence. Elle fonde son action sur l'éducation au développement et sur le soutien aux sociétés civiles et aux systèmes éducatifs des pays du Sud dans lesquels elle s'appuie sur des partenaires locaux. Elle conduit notamment la campagne « Pas d'école, pas d'avenir - Quinzaine de l'école publique », qui lie l'action de soutien aux systèmes éducatifs du Sud aux projets d'éducation au développement du Nord.

### Mission

De nombreux chantiers de solidarité internationale mobilisent les jeunes, mais sans que leur expérience soit suffisamment mise en valeur pour susciter une prise de conscience plus large. Une mission de volontariat a vocation à mieux faire connaître ce type de projets pour éveiller les consciences d'ici. Ainsi, le volontaire contribue en amont à la préparation des chantiers jeunes des divers dispositifs (JSI, VVSI, etc.) par des recherches sur le pays d'accueil, une correspondance, le recueil de témoignages. Il accompagne, quelques semaines, son déroulement pour en tirer reportages (photo, vidéo, articles), témoignages, qui lui serviront de retour en France.

Cette expérience nourrit les sensibilisations auprès des jeunes que le volontaire conduit dans les mois suivants. Il propose des outils pédagogiques, des expositions, se fait le relais de campagnes nationales de solidarité internationale, est le relais de la campagne « Pas d'école, pas d'avenir », communique et informe sur les chantiers futurs, anime un blog pour maintenir les liens entre habitants du Sud et du Nord, fait le lien avec les associations susceptibles de soutenir de nouvelles initiatives.

### Terrains d'intervention

Etablissements scolaires, centres d'accueil de loisirs, centres de vacances, associations et pays partenaires.

### Secteur(s) concerné(s) :

- Education
- Vacances
- Loisirs
- Solidarité internationale

### Notes sur la mission

Les volontaires suivent les modules de préparation au chantier au même titre que les jeunes bénévoles. Il peut être particulièrement intéressant de mobiliser sur cette mission des étudiants étrangers originaires des pays où se déroulent les chantiers. La loi prévoit en effet que le volontariat est ouvert aux jeunes justifiant d'un an de résidence continue en France ; ils doivent disposer d'un titre de séjour valable au moins jusqu'au terme de leur mission. L'accompagnement doit inclure une formation à l'éducation au développement.